



Signes conventionnels

Compléments à la topographie : Point	Infrastructures : Ligne
Bâti	Voie ferrée
Bâti en construction	Transport d'énergie
Bâti en ruine	Autre
Maison mobile	Courbes de niveau : Ligne
Clôture	Cheminement
Terrain de camping	Courbes intermédiaires
Hydrobase	Cadastre : Ligne de cadastre
Marqueur sol ouvert	Cadastre : Ligne de lot
Marqueur à bois	Cadastre : Ligne de complément
Fleche	Habitation : Ligne
Réservoir - Point	Tic des coordonnées MTM
Pont	Réseau hydrographique
Hydrographe : Ligne	Réseau hydrographique
Réseau hydrographique	Miles humide
Miles humide	Complément au Réseau hydrographique
Réseau routier	Réseau routier
Autres	Complément au Réseau routier

Legende des possibilités agricoles des sols

CLASSES
La présence multiple de classements groupes les sols naturels en sept classes d'après les limitations contenues dans les reflets géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

Les classes sont les suivantes :
1. Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut effectuer lui-même, est considéré comme apte à la production continue.
2. Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé d'après les limitations actuelles.
3. Des limitations liées à la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou du mode de faire-valoir des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni leur volonté ou leur capacité de faire face à ces limitations.
4. Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le travail des forêts et de plantes d'ornement, la récolte de fruits.
5. Les classes fondées sur des limitations liées aux pratiques imposées par l'utilisation des sols pour des fins spécifiques.
6. Des limitations liées à plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainés; ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, sont assez bons pour la culture. Ils sont utilisés pour les cultures et les élevages. Ces sols sont également utilisés pour la production de légumes et de fruits. Les travaux sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et rapidement élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.

Ces sols sont profonds et retiennent l'eau, mais sont soit trop humides, soit trop secs. Les travaux y sont moins faciles et la culture est difficile. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES.

Ces sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs catégories suivantes : température, humidité, sols pauvres, sols trop humides, sols trop secs, sols gélés, sols trop denses, sols trop sablonneux, sols trop calcaires, sols trop siliceux, sols trop argileux, sols trop stériles, sols trop pauvres en éléments nutritifs, sols trop pauvres en calcium, sols trop pauvres en magnésium et minéraux choisis, cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DES GRAVE LIMITATIONS QUI RESTREINGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Ces sols sont très pauvres et/ou très pauvres en éléments nutritifs. Ils sont soit trop humides, soit trop secs, soit trop froids, soit trop chauds, soit trop acides, soit trop basiques, soit trop salins, soit trop calcaires, soit trop siliceux, soit trop stériles, soit trop pauvres en éléments nutritifs, soit trop pauvres en calcium, soit trop pauvres en magnésium et minéraux choisis, cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité très faible pour un choix très restreint de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS POUR LA CULTURE NI POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Mais SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols sont très pauvres et/ou très pauvres en éléments nutritifs. Ils sont soit trop humides, soit trop secs, soit trop froids, soit trop chauds, soit trop acides, soit trop basiques, soit trop salins, soit trop calcaires, soit trop siliceux, soit trop stériles, soit trop pauvres en éléments nutritifs, soit trop pauvres en calcium, soit trop pauvres en magnésium et minéraux choisis, cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité très faible pour un choix très restreint de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols sont très pauvres et/ou très pauvres en éléments nutritifs, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez étendu pour qu'il puisse être labouré, soit parce que la pénétration dans le sol n'est pas très courte.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Cette classe comprend aussi les terrains de roche nue, toute superficie dépourvue de sol et les roches d'eau trop petites pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOUS-CLASSES
Exception à la règle : les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces subdivisions sont les suivantes :

C: Climat désavantageux : La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.

D: Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou lessives : Les sols sont difficiles à labourer, ils absorbent lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.

E: Erosion par l'eau : Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour les cultures.

F: Fertilité : Faible fertilité due au manque d'éléments minéraux assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbone de l'humus ou la présence de composés toxiques.

I: Inondation : Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.

M: Humidité : La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre avec la sécheresse due au climat).

N: Salinité : La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.

P: Pierrier : Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.

R: Sol mince sur roche consolidée : La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.

S: Limitations de sol : Présence de deux des sous-classes D, F, M ou davantage.

T: Relief défavorable : La déclivité ou le modèle du relief limite l'utilisation pour l'agriculture.

W: Excès d'humidité : L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès de provenance de causes diverses que l'inondation, soit mauvais drainage, pluie d'eau élevée, infiltration et ruisseau excessif ou accumulation d'eau.

X: Limitations peu graves mais cumulatives : Sol étant l'objet d'une limitation modérée, causé par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune peut séparément n'être pas assez grave pour empêcher la culture. (Cette sous-classe n'implique toujours seule et ne s'applique qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'origine climatique).

SYMBOLS
Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Le chiffre placé devant un nombre indique un nombre de classes indiquant la proportion dans laquelle cette classe est présente sur le terrain.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES :

4^T Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierrière.

2^T 4³ Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierrière, l'une et l'autre occupant le terrain dans les proportions de 7/3.

N.B. La surface utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.

Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

irda Institut de recherche
et développement
en agroenvironnement

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition:
Cartographie: IRDA
2700 rue Émerson
Québec, P.Q.
G1P 3W2
Tél: 418-643-2380
www.irda.qc.ca

Échelle: 1:20000
Topographie : Service de la topographie
Ministère des Ressources Naturelles du Québec
Possibilités d'utilisation agricole : Institut de recherche et développement en agroenvironnement
Acquisition sous forme numérique : Agence des Têtes du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA

Cette carte a été réalisée à l'aide du projet GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informationnelles du MAPAQ.

Échelle : 1:20000
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)
Surface de référence ellipsoïde GRS80
Système de référence géodésique NAD 1983 (NAD 83)

Échelle : 1:20000
Feuille 1
21106102